La Commune de Saint-Martin-la-Méanne dans le département de la Corrèze à proximité d'Argentat et de Marcillac-la- Croisille. Recrute 1 sauveteur aquatique BNSSA CDD saisonnier du 7 juillet au 31 août 2025. Piscine estivale, cadre agréable et ambiance familiale. (Possibilité de candidater pour la saison ou seulement 1 mois selon disponibilité).

Descriptif de l'emploi :

Au sein de l'équipement sous la responsabilité et au côté du chef de Bassin, vous devrez assurer la surveillance et la sécurité du public.

Missions :

- Assurer la surveillance et la sécurité du public
- Veiller à la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Faire respecter le règlement intérieur
- Intervenir rapidement en cas de situation d'urgence.
- Maitrise du POSS
- Installer et ranger le matériel
- Rendre compte des situations

Compétences et profils attendus :

- Titulaire du Brevet National de Surveillance et Sécurité aquatique (à jour de la révision quinquennale)
- PSE à jour
- Bon relationnel sens du contact
- Dynamisme, sens du service public, rigueur et ponctualité.

Spécificité du poste :

Piscine ouverte du lundi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00. Repos hebdomadaire le jeudi (36 heures semaine).

Conditions : rémunération selon le cadre d'emploi des Educateurs territoriaux des APS ou des opérateurs territoriaux des APS.

Logement possible.

Renseignements complémentaires :

Mr Thierry Ducauze chef de Bassin. Tel 0785181730

Candidatures : (lettre de motivation + CV) à adresser par courrier ou par mail avant le 15 avril 2025.

Monsieur le Maire

Le bourg place de la république

19320 Saint-Martin-la Méanne

Mail : mairie.saintmartinlameanne@wanadoo.fr